

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DES PROJETS (LPAC)

### « Atténuation des pressions sectorielles sur la biodiversité marine et côtière et renforcement du système national d'aires marines protégées à Djibouti »

---

Le 19 juin 2018 s'est tenue au Palais du Peuple, la réunion des examens du projet « *Atténuation des pressions sectorielles sur la biodiversité marine et côtière et renforcement du système national d'aires marines protégées à Djibouti* ». Ce projet est financé par le GEF pour un financement total de \$15 212 374 et pour une durée d'exécution de 5 années. La liste des participants est mise en annexe 1. L'ordre du jour de la réunion est ci-dessous :

#### Ordre du jour :

- Allocution d'ouverture du Secrétaire général, Mr. Dini Abdallah Omar
- Présentation de participants
- Présentation du projet, Directeur adjoint de la DEDD, Mr. Idriss Ismaël Nour
- Discussions et échanges sur le projet et recommandations

#### 1. Allocution d'ouverture du Secrétaire général :

Le Secrétaire général du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Mr Dini Abdallah Omar, après avoir remercié la présence des participants, a rappelé l'objectif principal du projet. Ce projet doit atténuer les pressions sectorielles sur la biodiversité marine et côtière et renforcer le système national d'aires marines protégées à Djibouti. Le Secrétaire général a rappelé l'interdépendance du secteur de l'économie, du tourisme et celui du milieu marin, en effet la biodiversité marine peut fortement contribuer à l'économie du pays. Il est donc important de protéger le milieu marin afin de garantir un développement économique durable. La réduction des pressions anthropiques exercées sur les milieux marins et une meilleure gestion des aires maritimes protégées (AMP) constituent des solutions pour préserver et protéger le milieu marin.

Dans son discours, le Secrétaire général a rendu hommage à la garde des côtes, qui interceptent continuellement les activités de pêche illicite, il a tenu par la suite à adresser ses sincères remerciements à tous les services qui contribuent à la protection du milieu marin à Djibouti. Avant de terminer son discours, il a remercié le PNUD pour son appui technique et financier, le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement et tous les participants présents à la réunion pour leur précieuse collaboration et leur indispensable contribution.

#### 2. Présentation du projet :

Une présentation du projet a été faite en passant en revue les différentes activités, produits escomptés et stratégies de mise en œuvre du programme. Les participants ont pris bonne note du contenu du projet.

#### a) Composantes



L'objectif du projet est d'atténuer les pressions sectorielles sur la biodiversité marine et côtière et renforcer le système national d'aires marines protégées à Djibouti. Il sera mis en œuvre à travers quatre composantes :

- **Composante 1** : Renforcement de l'efficacité du système d'aire maritime protégée de Djibouti en renforçant les capacités de toutes les parties prenantes, y compris le dialogue pour intégrer la biodiversité dans les secteurs maritimes.
- **Composante 2** : Extension du réseau national d'AMP et renforcement de la gestion des aires marines protégées au niveau du site.
- **Composante 3** : Mécanisme de financement durable pour la biodiversité marine et le système national d'aires protégées.
- **Composante 4** : Intégration du genre, gestion des connaissances et suivi et évaluation.

Les participants se sont accordés sur la pertinence du projet et sa complémentarité avec ceux financés par d'autres bailleurs de Fonds.

#### b) Budget

Le budget global du projet est de \$2 822 374 entièrement financé par le GEF. Un cofinancement du gouvernement de Djibouti, de l'IGAD et du PAM, est également prévu. Le montant total s'élèvera alors à \$15 212 374 étalé sur 5 années. Le plan de financement est construit ainsi :

<b>Plan de financement</b>	
GEF Trust Fund	<b>USD 2,822,374</b>
(1) Total Budget administered by UNDP	<b>USD 2,822,374</b>
<b>Parallel co-financing (all other co-financing that is not cash co-financing administered by UNDP)</b>	
Government of Djibouti	<b>USD 3,120,000</b>
Government of Djibouti (PRAREV)	<b>USD 6,520,000</b>
Government of Djibouti (PRMSRVCP/Islamic Development Bank)	<b>USD 1,500,000</b>
World Food Program	<b>USD 750,000</b>
IGAD-IUCN-Nature Djibouti (BMP)	<b>USD 500,000</b>
(1) Total co-financing	<b>USD 12,390,000</b>
(1) Grand-Total Project financent (1) +(2)	<b>USD 15,212,374</b>

#### c) Aires marines protégées et défis

A Djibouti il y a 9 aires protégés dont trois marines. L'ensemble des participants ont été informé sur les défis auxquels est confrontée la biodiversité à Djibouti. Parmi ces défis, il a été mentionné :

- L'abondance de la zone désertique réduisant la proportion des terres arables ;



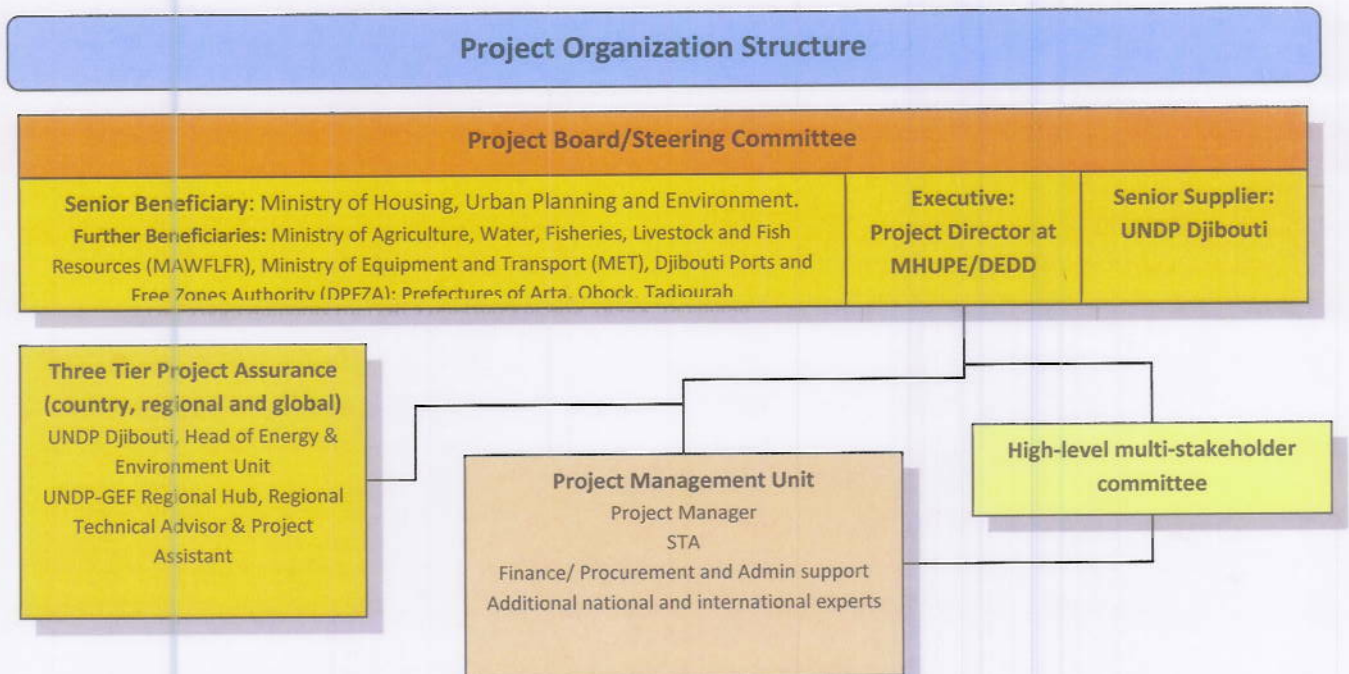
- La fragilisation de l'écosystème due notamment à la modification et/ou destruction des habitats naturels ;
- L'augmentation de la température due au changement climatique ;
- La surexploitation des ressources notamment les pêches illégales par les résidents nationaux et/ou étranger ;
- Les pressions exercées par la pollution sur la faune et flore sous-marine ;
- Les mangroves et les récifs de coraux ;
- Les espèces envahissantes.

Il a également démontré les barrières entravant l'intégration de la biodiversité dans les politiques et planifications sectorielles. Parmi ces barrières, il a été évoqué :

- L'absence d'une unité spéciale ayant les capacités techniques pour la gestion des aires marines protégées,
- Le manque de coordination entre les différentes parties prenantes
- La faible intégration de la biodiversité marine dans les plans et stratégies de développement ;
- L'absence d'un mécanisme financier durable afin de supporter les coûts de gestion liés aux systèmes des aires maritimes protégées ;
- La carence de données et l'absence d'une gestion des connaissances sur la biodiversité marine ;
- Et enfin les capacités limitées dans la planification et l'opérationnalisation des aires maritimes protégées.

**d) Gouvernance :**

La gouvernance du projet est présentée ainsi :



**3. Discussions et échanges**

Les échanges ont été fructueux et les participants ont demandé :

ZBA



**La définition d'une AMP (Aire Marine Protégée) et ses critères.** Une aire marine protégée constitue un espace dans lequel les activités sont contrôlées et règlementées. Une AMP peut être cogérée par plusieurs acteurs ou confiée à la gestion de la communauté locale. L'importance du partenariat avec la garde des côtes Djiboutiennes a été soulignée lors de cet atelier.

**Les impacts des transports maritimes.** Il a été rappelé l'existence de certaines études sur l'impact des transports maritimes concernant les aires marines protégées. Ce projet pourra alors s'appuyer sur les acquis et directives des précédents projets afin de limiter la pollution des transports maritimes. La méconnaissance et la faible disponibilité des données sur les aires protégées existant à Djibouti ont été soulignées, notamment en ce qui concerne la délimitation des aires marines protégées. Ledit projet, par exemple essayera de combler ces lacunes, en délimitant les zones à protéger grâce aux GPS et balises.

**Le Coûts de fonctionnement de l'unité de gestion de projet a été également soulevé.** Il a été rappelé que la gestion de projet a été réduite à 5% sur le budget total de \$350 000. Elle correspond non seulement à la rémunération du personnel, mais aussi à la fourniture, à l'équipement et aux dépenses liées au fonctionnement et cela pendant toute la durée du projet.

**La création d'antennes régionales.** L'existence d'antennes régionales a été confirmée au cours de cet atelier. Cependant l'efficacité de la présence d'éco-gardes pour la gestion des AMP a été estimée plus judicieuse. Ensuite, le mécanisme du cycle de fin de projet a été expliqué aux participants tout en rappelant la responsabilité de chaque partenaire concerné. Une procédure de retour des acquis du gouvernement sera également effectuée.

**L'implication des partenariats.** Ledit projet impliquera un certain nombre de partenaires en lien direct avec le projet. Certains partenaires, comme Djibouti Telecom n'est pas directement concerné par le domaine d'intervention du projet, néanmoins la demande a été prise en compte. Il est important de souligner l'existence des câbles sous-marins dans les eaux djiboutiennes appartenant à ladite société. En ce qui concerne le partenariat avec le Secrétariat Exécutif de Gestion des Risques et Catastrophes, le Directeur de la DEDD a pris note de cette proposition et a souligné qu'il s'agissait d'un acteur-clé en cas de catastrophe naturelle liée au changement climatique, par contre la préservation de la biodiversité, dans le cadre des stratégies d'atténuation des risques, ne relève pas de son domaine d'intervention.

**La prise en compte du genre.** Dans la perspective d'atteindre les objectifs fixés, la composante 4 du projet prend en compte l'intégration du genre. L'égalité entre les sexes figure en effet parmi les Objectifs de Développement Durable élaborés à l'horizon 2030 et dont le projet doit tenir compte.

**Les usines chimiques à Goubet.** Depuis quelques années, le site de Goubet assiste à une industrialisation indubitable. La connotation négative qui circule autour de l'usine chimique et l'industrialisation en général ne doivent pas constituer des barrières à la mise en place d'une AMP. Une réglementation en concertation avec la communauté sera prochainement établie dans le cadre de ce projet.

**La campagne de sensibilisation pour la protection de la biodiversité.** La biodiversité marine constitue une source de revenus économique importante pour les populations locales, ces dernières doivent par conséquent être sensibilisées à la protection de la biodiversité. Dans le cadre de projets similaires, les communautés locales ont été consultées, impliquées et informées sur l'importance de préserver la biodiversité au niveau locale, ce qui constitue un exemple de réussite.

**La gestion intégrée des zones côtières.** La pêche constitue une des activités de subsistance de communautés locales du projet, elles sont donc partie intégrante du processus. Parmi les leçons apprises du projet AMP 1, il s'avère que les communautés locales n'étaient pas



suffisamment impliquées dans les activités du projet, malgré la distribution d'équipements (bouées) et la mise en place d'un local de surveillance destiné aux éco-gardes.

**Les travaux de réhabilitation des mangroves.** Aucune réhabilitation n'est prévue dans le cadre dudit projet, néanmoins des travaux similaires ont été entrepris dans des précédents projets (reboisement de la mangrove, nettoyage etc...) et dont les résultats se sont avérés satisfaisants.

**L'exécution du projet.** Les participants se sont unanimement accordés sur le fait que le projet doit être mis en œuvre le Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'environnement selon la modalité d'exécution directe (NIM). Le PNUD sera responsable de l'assurance qualité selon les procédures existantes.

**La coordination du projet.** Les participants ont insisté sur la nécessité de constituer un comité de pilotage pour faciliter la coordination des activités. Ce comité de pilotage qui regroupera l'ensemble des partenaires cibles déterminera les orientations, validera les plans de travail et apporter les mesures correctives nécessaires pour la bonne exécution du projet.

**4. Recommandations du comité d'examen :**

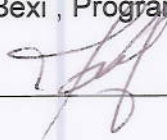
- Développer des partenariats avec Djibouti Telecom, les communes et le Secrétariat Exécutif de gestion des risques et catastrophes.
- Poursuivre les campagnes de sensibilisation sur la protection de la biodiversité.
- Faire un plaidoyer pour la mise en place d'une antenne régionale au niveau de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable.
- Mettre en place un mécanisme financier durable aux AMP
- Création d'activité pour les éco-gardes afin de diversifier les sources de revenus.

A la fin des discussions, les participants ont recommandé la signature du projet par le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et l'Environnement et la Représentante Résidente du PNUD.

La séance a été levée à 12h15.

19 juin 2018

Idris Bexi , Programme officer



Fatima Elsheikh, , Représentante Résidente Adjointe



**Annexe 1 : Liste de présence**

Nom	Fonction
1. Hamda Abdallah Amin	Cadre du MHUE
Dini Abdallah	SG Ministre de l'Habitat, Urbanisme et de l'Environnement
2. Noura Sayed Aref	Cadre de ministère du budget
3. Mahamoud Ali Abdallah	Maire
4. Neima Abdi Houssein	Cadre du MHUE
5. Mahado Salah	Ingénieure en météorologie
6. Abdourahman Ibrahim Waberi	Eco-garde de la plage d'Arta
7. Bertrand LAFRANCE	Président Décan
8. Ali-Mirah Chehem Daoud	Affaires maritimes
9. Omar Osman	FAO
10. Mahad Douhour Maidaneh	Marine national
11. Colonel Wais Omar Bogoreh	Commandant de la Garde des Côtes
12. Filsan Elmi Hassan	Vice-présidente du Conseil Régional d'Arta
13. Dr. Mahmoud Ahmed Mohamed	Capitainerie du port
14. Gouled Saad Hersi	MDCD
15. Halima Hassan Ibrahim	Adjointe du projet
16. Hassan Gouda	DFE
17. Mahdi Idriss Areibe	Ingénieure à Djibouti Télécom- câble sous-marin
18. Abdi Absieh Samireh	Chef de service à la Direction des Affaires Maritimes
19. Aboubaker Mohamed	Cadre au SEGRC du Ministère de l'intérieur
20. Idil Mohamed Mahamoud	Chargée du développement du tourisme ONTD
21. Mohamed Egueh Walich	ONG Paix et Lait
22. Mohamed Aliyou Robito	Garde côtes
23. Awo Abdi Elmi	PAM
24. Abdillahi Houssein Abdallah	Université de Djibouti



25. Idris Bexi	PNUD
26. Hassan Ali	PNUD
27. Mohamed Daoud Adbara	Ministère de la Femme et Famille
28. Adan Arbahim Hassan	Direction de la Pêche
29. Abdo Ibrahim Mohamed	Pêcheur
30. Galab Hassan Galab	ADDS
31. Dini Ali Daoud	Ministère de l'économie et de la finance
32. Aden Guelleh Robleh	Secrétariat d'Etat chargé des Affaires Sociales
33. Youssouf Abdallah Hassan	Directeur de la Décentralisation
34. Idris Ismaël Nour	Directeur par intérim de l'Environnement et du Développement Durable
35. Bilan Hassan Ismaël	DEDD

Annexe2 : Photos atelier








## Comité Local d'Examen des Projets

Réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet

« Atténuer les pressions sectorielles clés de la biodiversité marine et côtière et renforcer davantage le système national d'aires marines protégées à Djibouti »

-- Mardi 19/06/2018, Salle de réunion au Palais du Peuple--

### Liste d'émargement

Prénom et Nom	Fonction	Email	Téléphone	Signature
Namida Abdallah Jamin	Cadre de MHE	namida.jamin@ecp.dj	77.67.72.13	
Aboua Sayed Aref	Cadre de ministère du budget	Aboua_Sayed89@hotmail.com	77.85.45.68	
Neïma Abdi Housein	Cadre de MHE	neimasagal@gmail.com	77.61.83.15	
Mr Mahamoud Ali Abdullah	Maire	moud623144@gmail.com	77.62.31.44	
MAHABO SALAH	Ingénieure en Méétéologie	mahab9.Salah@gmail.com	77.82.36.18	

Abdourahman Ibrahim Waberi

eco-garde de la plage d'Arta

abdourahimwaberi@gmail.com 77.11.34.18



LAFRANCE BEATRAND

Président Déca-

lafrancebertrand@gmail.com 77.81.09.07



ALI-MIRAH CHEHEMAD

AFANES-  
MARTINUS

chelem60@gmail.com 77.81.25.43.








## Comité Local d'Examen des Projets

Réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet

« Atténuer les pressions sectorielles clés de la biodiversité marine et côtière et renforcer davantage le système national d'aires marines protégées à Djibouti »

-- Mardi 19/06/2018, Salle de réunion au Palais du Peuple--

Omar Osman	FAO	osman.omar@fas.org	77878817	
MAHAD DOUHOUR MAIDANE H	MARINE NATIONAL	douhourmahad@gmail.com	77869468	
Colonel WAHIS OMAR BOGORAH	Commandant de la Garde des côtes	wahis1940@gmail.com	77812669	
Filsan Ehi Hassan	Vice-Présidente du Conseil Régional D'ARITA	Filsanehmi@gmail.com	77646752	
Dr. Mahmoud Ahmed Mohamed	Capitainerie du Port	mahmoud.ufc@gmail.com	77873028	

Gouled Saad Aersi HD CD      gouldsaad@gmail.com      7757873

HAYIMA      HASSAN      IBRAHIM      hollah.com      hollah@gmail.com      77791341      <sup>2</sup>      



## Comité Local d'Examen des Projets

Réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet

« Atténuer les pressions sectorielles clés de la biodiversité marine et côtière et renforcer davantage le système national d'aires marines protégées à Djibouti »

-- Mardi 19/06/2018, Salle de réunion au Palais du Peuple--

<u>Hassan Goude</u>	<u>DFE</u>	<u>bagoudasaud@gmail.com 77856999</u>	<u>CR</u>
Abdallah Selma Abdallah	MHUE	abdallahselmaabdallah@gmail.com 77124354	<u>Aussil</u>
Mahdi Adriss Aricibe	Ingénierie à Djibouti Telecom Cable Sans-Marin	mahdi.adrissa@gmail.com 77810116	<u>Mahdi</u>
Abdi Absieh Samira	Direction des Affaires Partime chef de service	absieh108@yahoo.com absieh.abdi@gmail.com 77833298	<u>SA</u>
Aboubakar Mohamed	Secrétaire au SEGR du ministère de l'intérieur	ebakari89@hotmail.fr 77749405	<u>SA</u>

Idil Mohamed Mahamoud	Chargée du développement du tourisme ONTD	idilmehmoud@gmail.com 77821471	<u>SA</u>
Mohamed Egueh Walich Mohamed Aliyou Robito	ONG Paix et lait Garde Côtes	medequehdjib@yahoo.fr 77015543	<u>SA</u>







## Comité Local d'Examen des Projets

Réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet

« Atténuer les pressions sectorielles clés de la biodiversité marine et côtière et renforcer davantage le système national d'aires marines protégées à Djibouti »

-- Mardi 19/06/2018, Salle de réunion au Palais du Peuple--

Awo Abde Elomi	FAM	awo.abdielm@ibpp.org	77873338	
Abdellahi Houssein Abdellah	Université Djibouti	abdillahi.houssein @yahoo.fr	77 80 7149	
Adonis bexi	PNUP	adonis.bexi@ gmail.com / unup.com	77852601	
Hassan Ali	Paro	hassa.aliquipar	77810787	

Mohammed Douroud  
Adouane O

MFF

adouroud86@hotmail.com 77232367



Adan Arborkion

Direction de la Pêche

adeni.brakion2008@hotmail.com



Hosson

Thabti Tahar el Pêcheur

